

Association : Raid Aventure de la Bellone  
 Adresse : 16 route de Montemboeuf  
 Code Postal Ville : 16310 SAINT ADJUTORY

**Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 24/10/2014**

Le 24/10/2014 à 20h00, les fondateurs de l'association *Raid Aventure de la Bellone* se sont réunis en assemblée générale constitutive à la salle des associations de Saint Adjutory.

Sont Présents :

Nom - Prénom	Adresse

L'assemblée générale désigne .....en qualité de président de séance et ..... en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée porte sur

- ✘ Présentation du statut de l'association ;
- ✘ Bilan technique et financier du raid aventure ;
- ✘ Bilan de l'année ;
- ✘ Présentation des activités et des épreuves envisagées pour 2015 ;
- ✘ Projet 2015 (matériels, licences FRMN, ...).

Le président donne ensuite la parole à tout membre de l'assemblée désirant s'exprimer.

La discussion étant close, le président met successivement aux voix les résolutions (délibérations) suivantes.

Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

« *Rendre compte des débats* ».

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

**1<sup>ère</sup> délibération : Présentation du statut de l'association ;**

**2<sup>ème</sup> délibération : Bilan technique et financier du raid aventure ;**

**3<sup>ème</sup> délibération : Bilan de l'année ;**

**4<sup>ème</sup> délibération : Présentation des activités et des épreuves envisagées pour 2015 ;**

**5<sup>ème</sup> délibération : Projet 2015 (matériels, licences FRMN, ...).**

**Signature**  
*Prénom NOM*